



Présidence : Bulgarie

482ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 10 mai 2006

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 10 h 50

2. Président : M. P. Poptchev

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : EXPOSE DE M. L'AMBASSADEUR
ALAIN COUANON, CHEF DU CENTRE DE L'OSCE
A DOUCHANBE, SUR LES ACTIVITES DU
CENTRE DANS LE DOMAINE DE LA DIMENSION
POLITICO-MILITAIRE

Chef du Centre de l'OSCE à Douchanbé, Président, France, Finlande, Suède,
Etats-Unis d'Amérique, Slovénie, Tadjikistan

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Projets relatifs aux armes légères et de petit calibre en Biélorussie* :
Royaume-Uni (annexe), Biélorussie, Coordonnateur des projets relatifs aux
armes légères et de petit calibre (Suède)

b) *Questions de protocole* : Lituanie, Président

c) *Mécanisme d'annonce d'échanges d'informations (FSC.GAL/40/06 Restr.)* :
Centre de prévention des conflits

- d) *Réunion spéciale sur les armes légères et de petit calibre devant avoir lieu à Vienne le 17 mai 2006* : Président
- e) *Ordre du jour de la réunion du FCS du 24 mai 2006* : Président
- f) *Préparation des documents du FCS pour la quatorzième Réunion du Conseil ministériel devant avoir lieu à Bruxelles les 4 et 5 décembre 2006* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 24 mai 2006 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/488

10 mai 2006

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

482ème séance plénière

FSC Journal No 488, point 3 a) de l'ordre du jour

**DECLARATION DE LA
DELEGATION DU ROYAUME-UNI**

Monsieur le Président,

Je souhaite faire une déclaration au sujet de la demande d'assistance présentée par la Biélorussie dans le cadre du document sur les ALPC. Je rappelle que les principaux documents récents sont la déclaration du Royaume-Uni du 11 novembre 2005 (FSC.DEL/507/05) et celle de mon collègue biélorusse en date du 17 mars 2006 (FSC.DEL/47/06).

Vous vous souviendrez que le Royaume-Uni avait demandé plus de transparence sur quatre points de la demande d'assistance de la Biélorussie pour ses problèmes relatifs aux petites armes. Sous réserve d'un accord satisfaisant au sujet du mandat du directeur des projets, nous sommes maintenant convaincus que la Biélorussie a accepté d'assurer le niveau de transparence que nous demandions. Nous remercions la Biélorussie d'avoir pris note de nos préoccupations et d'y avoir réagi de manière positive.

Nous espérons bien que l'on parviendra rapidement à un accord sur le mandat du directeur des projets. Une fois cela fait, comme mon ambassadeur l'a expliqué au FCS le 5 octobre dernier, le Royaume-Uni, qui a alloué un montant de 100 000 livres sterling (environ 145 000 euros au taux de change actuel) à cette fin, contribuera au financement des frais de gestion des projets en Biélorussie, par l'intermédiaire du PNUD. Ce montant n'est actuellement disponible que pendant l'exercice financier en cours du Royaume-Uni, qui s'achèvera le 31 mars 2007.

Je souhaiterais aussi appeler l'attention des délégations sur une autre question. Lors de l'établissement des propositions de projet, le SEESAC a fixé, pour les ressources financières disponibles aux fins des projets, un seuil au-dessous duquel il ne serait pas financièrement viable d'employer un directeur des projets pendant au moins 12 mois. Il a recommandé un montant total de 500 000 euros, y compris les dépenses afférentes au directeur des projets. Nous partageons ce point de vue et nous comptons que de nouveaux progrès pourront être accomplis lorsque le montant total des fonds engagés pour les projets atteindra le chiffre de 500 000 euros.